
Promotion du compostage individuel

SIEMDTO



15 R de la Cote d'Or
10140 Vendeuvre-sur-Barse

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Eric Bazile
siedmto@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de la prévention des déchets, le SIEDMTO a mis en place la promotion du compostage individuel depuis 2003. Le compostage permet de recycler chez soi les déchets fermentescibles de la cuisine et du jardin. Le compost ainsi produit est un engrais de qualité.

Cette opération fait partie d'une démarche globale de prévention et de réduction des déchets, en complément de la mise en place de la tarification incitative et du programme "Zéro Déchet, Zéro Gaspillage" notamment.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire la quantité de bio-déchets dans les ordures ménagères.
- Impliquer les usagers dans la réduction de leurs ordures ménagères.
- Réduire à la marge les déchets verts mais surtout les déplacements en déchèteries.
- Faire comprendre aux usagers que le compost produit est un engrais naturel pour le jardin.

Résultats quantitatifs

Une explosion des ventes de composteurs dès la distribution des bacs pucés lors de la mise en place de la tarification incitative puis un ralentissement des ventes :

- 216 composteurs en 2014
- 211 composteurs pour l'année 2015
- 75 composteurs en 2016
- 68 composteurs en 2017
- 66 composteurs en 2018

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Le Grenelle de l'Environnement a pour objectif de réduire les déchets à la source. Impliqué dans cette démarche, le SIEDMTO propose à ses usagers l'acquisition de composteurs individuels à tarif préférentiel.

Le syndicat propose 3 types de composteurs :

- Plastique de 400 L pour les terrains de 200 à 400 m², en PEHD recyclé, avec bio-seau et mélangeur thermosensible
- Bois de 400 L, avec bio-seau, bois autoclave
- Bois de 570 L pour les terrains de 400 à 600 m², avec bio-seau, bois autoclave.

Il n'y a pas de livraison, les usagers doivent venir le récupérer directement au siège du syndicat.

Moyens humains

Une personne est chargée de recevoir les usagers, leur faire signer les documents et les encaisser (espèces avec l'appoint ou chèque) tandis qu'un autre agent sort le composteur et le bio-seau du stock.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Territoire rural qui a déjà la connaissance et la pratique du compostage

Difficultés rencontrées

Des usagers de communes péri-urbaines qui n'ont pas la connaissance, croient les idées reçues et ne souhaitent pas se mettre au compostage.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Antoine CHIRON

antoine.chiron@ademe.fr

Direction régionale Grand Est